



# SUR NOS ROUTES **RALENTIS** LE tempo



INFO

INFORMATIONS MUNICIPALES DE LA VILLE DE MASCOUCHE ■ VOLUME 4 / NUMÉRO 3 ■ MAI 2024

## **BAISSE DES LIMITES DE VITESSE**

EN VUE D'AMÉLIORER LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE, LES LIMITES DE VITESSE DANS TOUS LES QUARTIERS SERONT DIMINUÉES AU COURANT DES PROCHAINS MOIS. CE FAISANT, ON VOUS INVITE À RALENTIR LE TEMPO !

La vitesse permise dans les rues locales (secteurs résidentiels) passera de 40 à 30 km/h. Sur certaines rues collectrices, la limite de vitesse diminuera de 50 à 40 km/h.

Ce sera d'ailleurs le cas sur le boulevard de Mascouche, entre le chemin Sainte-Marie et le chemin des Anglais et sur le chemin Saint-Pierre, à proximité de la rue Lemire jusqu'au chemin Saint-Henri. De plus, sur la majorité des artères où la limite de vitesse est fixée à 70 km/h, celle-ci passera à 60 km/h. Des exceptions s'appliqueront toutefois, comme sur une partie de la montée du Domaine où la vitesse maximale sera maintenant à 50 km/h.

Certaines limites de vitesse, comme sur la montée Masson et le chemin des Anglais, demeureront inchangées. Les temps de parcours pour se rendre à l'autoroute demeureront donc sensiblement les mêmes, mais la sécurité sera augmentée dans les quartiers résidentiels.



> SUITE DE LA UNE

## BAISSE DES LIMITES DE VITESSE

Il est prouvé qu'une diminution de la vitesse moyenne de circulation d'aussi peu que 5 km/h permettrait de réduire de 15 % le nombre d'accidents annuellement. De plus, la distance de freinage diminue lorsque la vitesse est moins grande. C'est principalement pour ces raisons que Mascouche agit et diminue ses limites de vitesse permise.



### Nouveaux panneaux de secteur

D'ici la fin de l'année, les panneaux de signalisation seront graduellement remplacés sur le

territoire afin de représenter la nouvelle réglementation. À plusieurs endroits, de nouveaux panneaux de secteur seront mis en place. Ces derniers signifient que la limite de vitesse s'appliquera à l'ensemble du secteur.

SUR NOS ROUTES

# RALENTIS LE tempo



#### Coordination et rédaction

Service des communications et relations avec les citoyens  
Ville de Mascouche

#### Conception graphique et infographie

Cyclone Design Communications

#### Impression

Imprimerie de la Rive-Sud Itée

#### Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

#### Renseignements

[communication@mascouche.ca](mailto:communication@mascouche.ca)

M-Info est distribué à toutes les résidences de Mascouche. Des copies sont disponibles dans les édifices municipaux.



Par souci de l'environnement, M-Info est imprimé sur papier certifié FSC® et est recyclable.



## VENTES DE GARAGE DU PRINTEMPS : 25 ET 26 MAI

Le week-end officiel des ventes de garage se tiendra les **25 et 26 mai**.

Si vous tenez une vente lors de cette fin de semaine, vous n'avez pas besoin de nous aviser. Toutefois, si vous choisissez de tenir une vente à d'autres dates en mai, vous devez remplir le formulaire en ligne.

Les ventes de garage sont autorisées en mai et en septembre seulement.

[mascouche.ca/vente-de-garage](https://mascouche.ca/vente-de-garage)



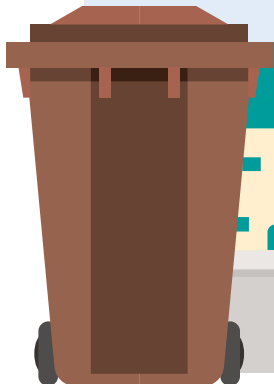
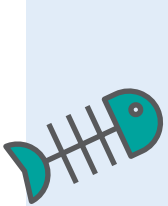
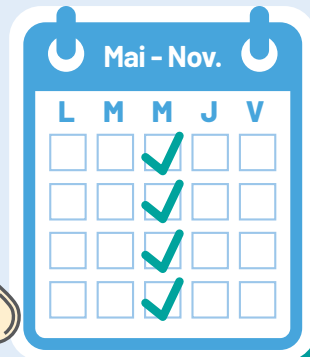


# COLLECTE DU BAC BRUN

CHAQUE MERCREDI  
DE MAI À NOVEMBRE



**ATTENTION!**  
CHANGEMENT DE FRÉQUENCE



## PAIEMENT DU DEUXIÈME VERSEMENT DES TAXES AVANT LE 30 MAI

Nous vous rappelons que vous avez jusqu'au **30 mai** pour payer le deuxième versement des taxes municipales.

[mascouche.ca/taxes](http://mascouche.ca/taxes)



## COLLECTE DES RDD : 25 MAI

Une collecte des résidus domestiques dangereux (RDD) aura lieu le **samedi 25 mai** au garage municipal (3370, chemin Sainte-Marie), **entre 9 h et 17 h**.

### Déroulement et consignes

Rassembler préalablement les produits de même nature, idéalement dans une boîte de carton, et identifiez clairement leur nature sur la boîte.

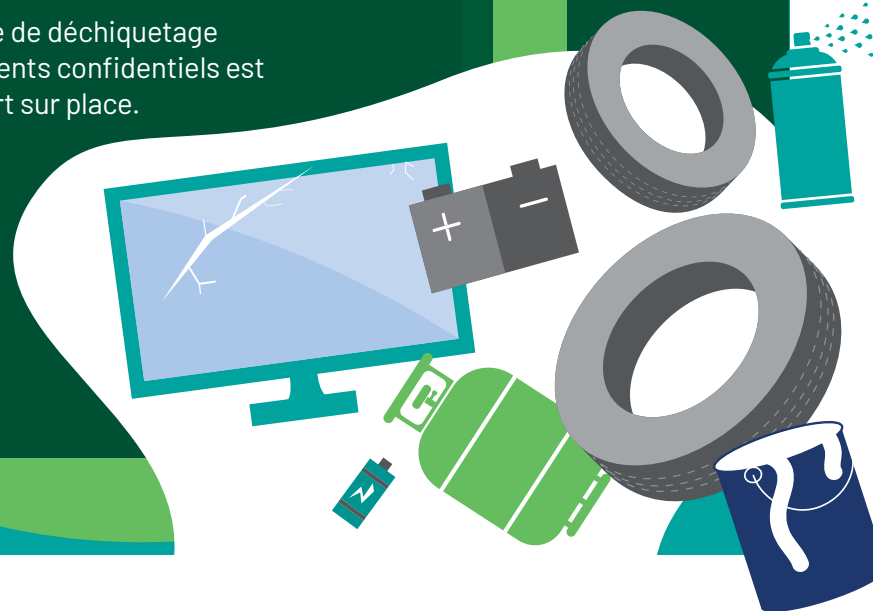
Avant de partir, déposez les boîtes identifiées dans le coffre de votre véhicule.

Sur place, demeurez dans votre voiture et ouvrez votre coffre.

### MATIÈRES ACCEPTÉES

- Acides et bases
- Aérosols
- Ampoules fluocompactes et néons
- Batteries d'auto
- Bonbonnes de propane ou de gaz pressurisé
- Cyanures
- Extincteurs
- Huiles et essence usées
- Lampes au mercure
- Liquides et solides organiques
- Oxydants
- Peinture
- Pesticides
- Piles
- Pneus (sans jante)
- Produits électroniques
- Réactifs
- Solvants

Un service de déchetage de documents confidentiels est aussi offert sur place.





NOUVEAU!

## COLLECTE DES BRANCHES : 13 MAI

La collecte de branches du printemps aura lieu le **13 mai**.

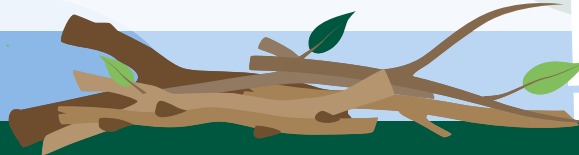
### Consignes :

- Placez vos branches en bordure de rue AVANT le 13 mai. Le ramassage peut prendre jusqu'à 2 semaines.
- Déposez vos branches **NON attachées** en bordure de votre terrain, tige vers la rue, facilement accessibles.
- Longueur maximale des branches : 1,20 m (4 pi).
- Diamètre maximal des branches : 15 cm (6 po).

Cette façon de faire remplace la collecte sur demande. Vous n'avez plus besoin de nous téléphoner pour que vos branches soient ramassées. Une équipe passera dans tous les quartiers.

En plus de la collecte du printemps, deux autres sont prévues à l'automne, soit les 3 septembre et 21 octobre. En dehors de ces trois collectes, vous pouvez vous départir de vos branches dans la collecte de compost (brindilles seulement), à la déchetterie (3779, chemin des Quarante-Arpents à Terrebonne) ou en faisant appel à un émondeur.

[mascouche.ca/branches](http://mascouche.ca/branches)



## COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS : 15 MAI

Le 15 mai, il y aura une collecte spéciale pour les résidus verts comme les brindilles, les feuilles, le gazon et les herbes provenant de l'entretien des terrains. Si votre bac brun est plein, la collecte spéciale du **15 mai** vous sera utile. Les résidus doivent être ensachés dans des sacs en papier ou en carton. Ils peuvent aussi être déposés dans des contenants identifiés d'un « V ».

[mascouche.ca/collectes](http://mascouche.ca/collectes)



## POLITIQUE D'ARROSAGE : DÈS LE 1<sup>er</sup> MAI

COMME CHAQUE ANNÉE, LA POLITIQUE D'ARROSAGE EST EN VIGUEUR DU **1<sup>er</sup> MAI AU 30 SEPTEMBRE**. VOUS ÊTES INVITÉS À PRENDRE PART À LA CONSERVATION DE L'EAU POTABLE, NOTAMMENT EN VÉRIFIANT L'HORAIRE AVANT D'ARROSER.

### Arrosage des pelouses

Les plages horaires pour l'arrosage des pelouses sont identiques à celles de l'an dernier et ont pour objectifs d'amoinrir les pointes de consommation et surtout, de garantir un service de distribution en eau potable de qualité et sécuritaire pour l'ensemble des citoyens. En été, l'eau distribuée entre 18 h et 22 h équivaut à 40 % de celle distribuée quotidiennement. Pour contrer cette problématique et assurer la distribution de l'eau nécessaire à toute la population, vous disposez d'une période d'arrosage en soirée et d'une le matin.



*Conservez l'horaire d'arrosage en découpant la dernière page de cette édition du M-Info.*

## FERMETURE DES CLOCHES DE DON POUR VÊTEMENTS

Depuis 2015, le Centre d'Entraide de Mascouche s'occupait de la gestion des cloches de don dans plusieurs parcs de la ville. En raison des enjeux qu'impliquait cette gestion, le Centre a pris la décision de ne plus accepter les dons via les cloches. Malheureusement, les dons reçus se retrouvaient souvent souillés et une problématique de dépôt sauvage était difficilement gérable.

Vous pouvez toujours donner vos vêtements, jouets, meubles, etc. directement au Centre d'Entraide de Mascouche.

Voici comment faire :

- **Meubles** : appelez d'abord au 450 474-7331 pour vérifier que le Centre peut les accepter.
- **Vêtements, jouets, vaisselle ou tout autre objet** : déposez-les à la porte 4 du Centre (3320, chemin Sainte-Marie, Mascouche). Vous pouvez déposer vos dons à tout moment. L'endroit où vous les déposez est toujours surveillé par des caméras et est couvert par un toit.







## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

13 MAI – 19 H

Les séances sont webdiffusées le lendemain.

[mascouche.ca/conseil](http://mascouche.ca/conseil)



## ABEILLES ET POTAGER

19 MAI – DÈS 9 H 30

Grande ouverture du printemps : producteurs locaux, achat de semences et semis, légumes de saison et activités pour les enfants.

**33 hectares**

1440, chemin Côte-Georges  
Accès gratuit



## VENTE DE GARAGE COLLECTIVE

25 ET 26 MAI – 9 H À 16 H

Au profit de l'organisme Uniatox.

**Stationnement de l'école Le Prélude**

Réservation de tables : 450 968-0363  
ou [catherine.girard@uniatox.org](mailto:catherine.girard@uniatox.org)



## JOURNÉE DE LA POLICE

12 MAI – 9 H À 15 H

Venez en famille rencontrer les policiers, voir leurs véhicules et visiter leur kiosque.

**Parc du Grand-Coteau**

Gratuit





**2 AU 4 MAI**

**VIEUX-MASCOUCHE & VIEUX-TERREBONNE**

**GRANDE  
TRIBU**

**FESTIVAL - MUSIQUE - ÉMERGENCE**



Propulsé par



A woman with long dark hair and sunglasses on her head is crouching and smiling while holding a black plastic seedling tray with several small green plants. Two young girls are standing next to her; one is holding a tray with red flowers. They are outdoors in a park-like setting with trees and a wooden structure in the background.

# RENDEZ-VOUS NATURE

11 MAI – 9 H À 13 H

**PREMIER  
ARRIVÉ,  
PREMIER  
SERVI!**

- Remise de deux caissettes de fleurs par adresse
- Remise de compost (apportez votre contenant)
- Kiosques environnementaux

**GRATUIT!**



## POUR CONTACTER VOTRE CONSEIL MUNICIPAL :

**// Michèle Demers, conseillère**

District 1 Louis-Hébert | 438 837-1870  
micheledemers@mascouche.ca

**// Eugène Jolicoeur, conseiller**

District 2 Laurier | 438 837-4677  
eugenejolicoeur@mascouche.ca

**// Anny Mailloux, conseillère**

District 3 Le Gardeur | 514 886-5709  
annymailloux@mascouche.ca

**// Darlie Pierre-Louis, conseillère**

District 4 La Vérendrye | 438 837-3285  
darliepierre@mascouche.ca

**// Bertrand Lefebvre, conseiller**

District 5 Du Coteau | 514 713-1958  
bertrandlefebvre@mascouche.ca

**// Éric Ladouceur, conseiller**

District 6 Des Hauts-Bois | 438 837-3607  
ericladouceur@mascouche.ca

**// Lise Gagnon, conseiller**

District 7 Du Rucher | 438 837-3324  
lisegagnon@mascouche.ca

**// Patricia Lebel, conseillère**

District 8 Du Manoir | 514 778-9693  
patricialebel@mascouche.ca



Dernièrement, nous avons franchi un pas important en adoptant un règlement qui protège nos milieux humides. Ainsi, il n'est plus possible de construire sur ces milieux, qui couvrent 5 % de notre territoire. Nous sommes l'une des premières villes au Québec

à nous doter d'un tel règlement. En incluant les boisés déjà protégés, cette mesure nous permet d'atteindre 30 % de protection des milieux naturels, en cohérence avec les cibles internationales.

La sécurité dans nos rues est aussi l'une de nos grandes priorités. Le conseil a posé un nouveau geste fort dans les dernières semaines en adoptant une diminution de la vitesse de 10 km/h sur une très grande partie du réseau routier. Ce changement fait en sorte que la limite sera de 30 km/h dans nos rues de quartier. C'est une mesure qui améliorera la sécurité de tous.

En plus de la sécurité du réseau, nous gardons le cap sur la fluidité de nos grandes artères, comme vous pouvez le constater avec les travaux en cours sur le boulevard de Mascouche. Des travaux majeurs seront également réalisés cette année sur le chemin des Anglais. Bref, on ralentit le tempo dans nos rues de quartier, tout en décongestionnant nos grandes artères.

Guillaume Tremblay  
Maire de Mascouche

450 474-4133, poste 2901  
cabinet@mascouche.ca



# AVANT D'ARROSER, VÉRIFIEZ L'HORAIRE !

## 1<sup>er</sup> MAI AU 30 SEPTEMBRE



### ARROSAGE DES PLANTES, LAVAGE DES VÉHICULES ET DES BACS ROULANTS

CHAQUE SEMAINE, VOUS DISPOSEZ DE 4 JOURS COMPLETS POUR ARROSER VOS FLEURS, POTAGERS ET PLATES-BANDES AINSI QUE POUR LAVER VOS VÉHICULES ET VOS BACS ROULANTS.

Secteur J7L
Mercredi
Vendredi
Samedi
Dimanche

Secteur J7K
Lundi
Jeudi
Samedi
Dimanche

Votre boyau d'arrosage doit être muni d'un pistolet réglable.

L'arrosage à l'aide d'un arrosoir et le lavage des véhicules à l'aide d'un sceau ou d'une laveuse à pression doivent aussi se faire selon cet horaire.



### ARROSAGE DES PELOUSES

CHAQUE SEMAINE, VOUS DISPOSEZ DE 2 PÉRIODES D'ARROSAGE POUR VOTRE PELOUSE.

Secteur J7L	Lundi	6h à 8h
	Jeudi	21h à 22h30
Secteur J7K	Mardi	21h à 22h30
	Vendredi	6h à 8h

